

PAUL

AUX PIEDS DE GAMALIEL
- II -



L'héritier d'Hillel — Saul était âgé d'environ treize ans quand il s'achemina vers Jérusalem pour y achever son éducation. Nous ignorons si ses parents l'y accompagnèrent. Une quarantaine d'années plus tard, le fils d'une de ses sœurs, établie dans la Ville sainte, lui sauvera la vie. Nous connaissons déjà les mœurs voyageuses des Juifs à cette époque; il faut nous habituer de plus en plus à ces déplacements continuels que l'histoire du siècle apostolique enregistre à chaque page. On destinait l'enfant au métier de scribe, profession ambiguë qui préparait à toutes les carrières et ouvrait la porte à tous les honneurs; le scribe étant à la fois ou tour à tour avocat et avoué, magistrat et jurisconsulte, conseiller et prédicateur, homme de loi et homme d'église, lettré, rhéteur et grammairien.

Les étudiants de Jérusalem se partageaient alors entre deux écoles rivales dont les fondateurs, Hillel et Schammaï, de légendaire mémoire, personnifient aux yeux de la postérité, l'un les vues étroites et la petitesse d'esprit, l'autre les idées larges d'un libéralisme éclairé; mais, s'il faut en croire la Mischna, la source la plus autorisée des traditions juives, rien ne justifie ce contraste. Les dissentiments ne portaient que sur des minuties, par exemple sur la question de savoir si un œuf pondu le sabbat pouvait être mangé le même jour, ou si la houpe multicolore, appelée *zizith* en hébreu, était de rigueur même pour le vêtement de nuit. À part ces vétilles, les deux écoles étaient



d'accord. L'une et l'autre maintenaient l'observation stricte de la Loi, révéraient les traditions rituelles et historiques superposées à la *Thora* écrite, étaient imbues, en un mot, du plus pur pharisaïsme. Cependant, s'il est permis de hasarder une différence, peut-être l'école d'Hillel penchait-elle en général vers l'interprétation la moins rigoriste.

Le successeur d'Hillel, héritier de ses principes sinon de son sang, était alors Gamaliel l'Ancien. Vénérable aux yeux des chrétiens pour avoir défendu les apôtres, sa réputation posthume n'en a pas souffert auprès de ses coreligionnaires. Gamaliel est resté le type du pharisien idéal: « Depuis sa mort, dit la Mischna, le respect de la Loi n'est plus; la pureté du pharisaïsme est morte avec lui. » Du reste son histoire est assez obscure et on le confond très souvent avec son homonyme et petit-fils Gamaliel II, témoin de la ruine du Temple et de l'agonie suprême du peuple juif.

L'école juive — L'école juive n'était qu'une annexe de la synagogue. L'instruction y était exclusivement religieuse. Mathématiques, géographie, histoire profane, philosophie, tout cela n'existait pas pour le Juif orthodoxe: il n'y avait que la morale, le droit positif et l'histoire sainte: et tout cela c'était la Bible. C'est en l'épelant qu'on apprenait à lire; beaucoup de scribes la savaient

par coeur, comme la savent, aujourd'hui encore, quelques savants Israélites. Nous voyons Paul la citer constamment de mémoire. Cela suppose une connaissance minutieuse, détaillée, qui devait exiger de longues années d'étude. À côté de l'Écriture, les Juifs possédaient une doctrine traditionnelle qu'ils mettaient presque sur le même plan. Elle se divisait en tradition historique ou *haggada* et en tradition juridique ou *halacha*. Ni l'une ni l'autre n'était encore écrite; on se la transmettait oralement; de là, pour tout futur docteur, nécessité absolue de faire un stage prolongé aux pieds d'un maître.

C'est donc aux pieds de Rabban Gamaliel, comme on le surnommait par honneur, que le jeune Saul vint s'asseoir. Il allait s'initier laborieusement à la science sacrée, au centre même de la vie nationale, au moment où Jésus, son aîné de huit ou dix ans, progressait en grâce et en sagesse dans un coin obscur de la Galilée. Nous avons pu nous demander si et dans quelle mesure le sol natal avait influé sur la pensée de Paul. Pour Jérusalem, le doute n'est pas possible. Tarse est la patrie de son corps, sa patrie civile où il reçoit, avec le titre envié de citoyen romain, cette langue hellénique qui le fait, en quelque sorte, citoyen de l'univers; mais Jérusalem est la patrie de son âme, la patrie de son intelligence autant ou plus que celle de son coeur. C'est vers Jérusalem qu'il gravitera toujours au cours de son pèlerinage terrestre et il a pleinement conscience d'avoir reçu là l'empreinte indélébile de sa formation religieuse et morale. C'est là proprement qu'il a été instruit, élevé, aux pieds de Gamaliel. Il était à bonne école. Malgré leurs subtilités puériles et leurs inconséquences pratiques, les pharisiens restaient les vrais dépositaires de la science sacrée et les interprètes les plus autorisés de la loi divine. Jésus, leur implacable adversaire, devait leur rendre ce témoignage qu'il fallait suivre leurs leçons mais sans imiter leur conduite.

Le fleuve de la révélation qui a sa source au Sinaï, ou plutôt à l'Éden, avait continué à couler, toujours grossi de révélations nouvelles, jusqu'à l'aube de l'ère chrétienne. Les Juifs contemporains des apôtres parlaient de Dieu, de sa transcendance infinie, de sa puissance créatrice, de sa bonté paternelle, en un langage que le christianisme n'a point eu à désavouer. Les doctrines des fins dernières, la rétribution des justes, les peines réservées aux méchants, la résurrection des morts, le jugement



final, n'avaient que de légers progrès à réaliser pour passer dans l'Évangile. J'en dirais autant du dogme de la chute originelle. La manière d'envisager l'Écriture comme la parole de Dieu, comme l'expression de sa volonté et de son intelligence, pouvait être acceptée sans modification par les hérauts de la foi nouvelle. C'est à la tradition juive, en particulier, que nous devons le sens typique des Livres saints. Le Nouveau Testament, en effet, est bâti sur les assises de l'Ancien; il en est le faîte et le couronnement et non une annexe ou une construction indépendante. Nous passerons légèrement sur cet héritage reçu des prophètes et sur le patrimoine de vérités religieuses accumulées au cours des siècles jusqu'au jour où la lumière de l'Évangile vint éclipser le flambeau de la Synagogue: fonds bien riche assurément, mais qui n'appartient pas en propre au docteur des nations. Ce serait une idée singulière, quand il y a tant à dire sur l'enseignement spécial de saint Paul, que de s'arrêter à sa conception de Dieu et de l'Écriture où rien ne semble le distinguer de ses collègues dans l'apostolat.

Éducation rabbinique — On s'est demandé si sa manière d'employer l'Écriture ne se ressentait pas quelquefois de son éducation rabbinique. La question ne se résout pas à priori. Aucun écrivain ne s'affranchit complètement des méthodes de son temps et des procédés particuliers à l'école où il s'est formé. S'il est aisé de reconnaître à leur langage et au tour de leur pensée la différence de rang social et de culture intellectuelle des prophètes et des hagiographes, pourquoi Paul serait-il exempt de la même loi? L'intérêt de la vérité n'exigeait point qu'il désapprît tout ce qu'on lui avait enseigné.

Lorsque l'Apôtre se fait gloire de ne prêcher que là où n'a pas encore retenti le nom du Christ, afin de ne pas bâtir sur le fondement d'autrui; lorsqu'il exhorte les Corinthiens à faire l'aumône pour établir entre chrétiens cette sorte d'égalité qui régnait entre les Juifs recueillant la manne et qu'il s'appuie dans les d'eux cas sur un texte biblique avec la formule solennelle de citation, on n'est pas obligé d'admettre qu'il voit dans ces textes un sens typique; comme si l'Esprit-Saint avait entendu, à l'aide et au-delà du sens littéral, prophétiser la collecte en faveur de Jérusalem ou délimiter le champ d'action de Paul. Mais il ne faut point parler non plus d'interprétation rabbinique. Il y a là seulement accommodation pure et simple. C'est le privilège des prédicateurs d'employer l'Écriture au sens accommodatice et c'est le droit de tout le monde d'exprimer ses pensées avec les paroles de l'Écriture. La formule de citation: « Comme il est écrit », ne change rien ni au droit ni au privilège.

Le problème serait moins simple s'il y avait apparence d'argumentation. Il est évident qu'une preuve scripturaire ne peut reposer que sur le sens vrai — littéral ou typique — de l'Écriture. La question est seulement de savoir si l'on se trouve en présence d'une démonstration rigoureuse, ou d'un argument *ad hominem*, ou d'une preuve de convenance, ou d'un simple éclaircissement.

Il était d'usage chez les rabbins d'appuyer sur un texte de la Bible toute opinion traditionnelle, soit historique soit juridique. C'était là précisément l'objet de l'exégèse. On distinguait six sortes de preuve que les subdivisions portaient à treize: l'à fortiori, l'analogie, la conséquence, huit espèces d'analyse, le contexte, les endroits parallèles. Plusieurs de ces preuves manquent de rigueur: en matière positive, l'à fortiori n'est pas décisif; l'analogie n'est qu'une

raison de convenance; le sens conséquent n'est pas toujours un sens scripturaire. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les rabbins n'étaient pas dupes de leurs méthodes dont ils apercevaient parfaitement le faible. Quand Rabbi Siméon soutenait que si les femmes Ammonites et Moabites étaient admises dans la Synagogue dont les hommes de leur pays étaient exclus à jamais, les Égyptiennes pouvaient l'être à plus forte raison, il se hâtait d'invoquer la *halacha* (tradition), pour couper court à l'objection que l'argument à fortiori suggère. La tradition ayant, aux yeux des rabbins, une valeur indépendante du



texte biblique dont on cherchait à l'étayer, la preuve scripturaire devenait une simple formalité. On pouvait s'en passer au besoin et se contenter du *remez* (allusion); mais il fallait toujours quelque chose. L'abus du *remez* fit de l'exégèse juive un jeu aussi arbitraire que puéril.

En présence d'une citation biblique de saint Paul, il faut donc se demander d'abord s'il y a allusion, ou accommodation, ou application littérale, ou argumentation véritable; et, dans ce dernier cas, si l'argument est scripturaire, ou théologique ou oratoire. L'accommodation se reconnaît souvent du premier coup d'œil. Quand Paul applique à l'Évangile, en le retournant contre la Loi mosaïque, l'éloge de cette même Loi, aux prédicateurs de la foi un verset des Psaumes où il s'agit des cieux, aux Gentils devenus chrétiens deux textes d'Osée concernant les dix tribus d'Israël, le sens accommodatice saute aux yeux. Il n'en fait jamais un plus heureux usage que dans son interprétation symbolique du

voile de Moïse, page d'un jet superbe et d'une étincelante poésie. Quelquefois on hésitera entre l'accommodation et le type. Les deux femmes d'Abraham, Agar et Sara, « sont les deux Testaments ». Est-ce un type biblique ou une allégorie? En d'autres termes le Saint-Esprit, en inspirant l'écrivain sacré qui a retracé l'histoire d'Abraham, voulait-il prédire et figurer d'avance les caractères propres des deux Testaments ou nous permettre seulement de les reconnaître dans l'histoire du patriarche? Saint Paul ne parle pas de type mais d'allégorie; et si la plupart des anciens exégètes se prononcent pour le sens spirituel, on sait qu'ils donnaient à ce terme une signification très élastique.

Même lorsqu'il s'appuie sur l'Écriture, l'hagiographe peut argumenter en théologien ou en orateur et sa preuve peut n'être pas strictement scripturaire; ou plutôt elle ne le serait pas si, à la différence du théologien ou du prédicateur ordinaire, la conclusion de l'auteur inspiré n'avait une valeur absolue, indépendante de son argumentation. Moïse avait dit: « Tu ne musèleras pas le bœuf qui foule l'aire. » Paul en déduit que l'ouvrier apostolique peut vivre de l'Évangile. C'est un argument à fortiori qu'on a retrouvé chez les rabbins. L'Apôtre semble insinuer que le Saint-Esprit, en inspirant ces paroles, voulait nous faire tirer la conclusion suivante: « Est-ce que Dieu s'occupe des bœufs, ou bien dit-il cela pour vous? Oui, cela fut écrit pour nous. » Cette conclusion est-elle affirmée dans les prémisses ou en est-elle déduite par voie de raisonnement? Dans la seconde alternative, Paul argumenterait sur un texte de l'Écriture mais sa conclusion ne serait point, à parler strictement, un sens scripturaire. Ce serait ce que les théologiens appellent un sens *conséquent*. À moins qu'on n'adopte la théorie des sens multiples de saint Augustin, ce n'est pas assez pour constituer un sens scripturaire qu'une chose nous soit suggérée par la lecture de la Bible ni qu'on puisse l'en tirer par voie de déduction théologique ou oratoire. La preuve oratoire ne se résout pas toujours en un rigoureux syllogisme. L'analogie, la comparaison, la similitude, tout ce qui fait entrer plus profondément la pensée dans l'esprit de l'auditeur, l'y fixe et l'y grave, lui sert d'éclaircissement ou d'illustration, peut s'appeler preuve oratoire: ce n'est pas un argument à la manière d'Aristote. Mais l'on ne voit pas pourquoi l'on refuserait à l'écrivain sacré l'usage de procédés littéraires qui sont de droit commun.

Il nous faut maintenant signaler deux traits qui se rapprochent davantage de la méthode des rabbins: les citations composites et les enfilades de textes. Les citations composites sont fréquentes. Tantôt elles unissent des passages différents d'un même auteur, tantôt elles fondent en un même texte des membres de phrase d'auteurs différents. Dans un cas comme dans l'autre, le contexte semble parfois négligé et nos habitudes modernes de citation exacte s'accommodent assez mal de ce système un peu libre. Les enfilades de textes, connues par les rabbins sous le nom de *haraz*, nous paraissent encore plus étranges parce que nous ne voyons pas toujours ce que l'accumulation des textes ajoute de force à l'argumentation.

Le pharisien — Paul, à cette époque, se distinguait par la rigueur de son

pharisaïsme: « J'étais, dit-il, plein de zèle pour la Loi de Dieu... J'ai vécu en pharisien, selon la secte la plus stricte de notre religion. » Quand ses adversaires se targueront de leur fidélité scrupuleuse à la Loi « Moi aussi, leur répondra-t-il, j'étais pharisien, persécuteur de l'Église par zèle, irréprochable au point de vue de la justice légale. »

Enveloppée comme d'un étroit réseau par les six cent treize prescriptions du code mosaïque, renforcées de traditions sans nombre, la vie du pharisien était une intolérable servitude. Les purifications rituelles, prescrites à la suite des souillures que causait le seul contact d'objets impurs, remplissent plusieurs traités du Talmud. Impossible de quitter sa maison, de prendre de la nourriture, de faire une action quelconque, sans s'exposer à mille infractions. La peur d'y tomber paralysait l'esprit et oblitérait le sens supérieur de la moralité naturelle. Toute la religion dégénérait en un formalisme mesquin. L'homme était tenté de se croire l'artisan de sa propre justice; il ne devait rien qu'à lui-même; il devenait le créancier de Dieu. À quoi bon le repentir, la prière ardente et humble, les soupirs vers le ciel du pécheur et du publicain? N'était-il pas, lui, le juste qui jeûnait deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, selon la coutume de sa secte, qui payait exactement la dîme de la menthe, de l'anis et du cumin, qui n'oubliait jamais aucun rite traditionnel? Le pharisaïsme nourrissait l'amour-propre, la présomption et l'orgueil. Il fomentait aussi l'hypocrisie. L'idéal du pharisien était élevé, mais il n'avait pour l'atteindre que son orgueil. Ce mobile ne suffisant pas, sa seule ressource était de dissimuler ses défaillances ou de les tourner en vertu devant le vulgaire (*'am haarets*), objet de ses craintes et de ses mépris. Quels stratagèmes de casuiste retors pour tempérer la rigueur du jeûne, pour modérer l'inconfort du repos sabbatique! Puis il rachetait ses misères par une intolérance farouche. C'est ainsi que Saul, désespéré d'être si loin de son idéal de perfection, se fit persécuteur par zèle et par remords.

Il gardait les habits d'Étienne, parce qu'il était sans doute trop jeune pour être le juge et le bourreau du martyr. Mais, en son for intérieur, il approuvait



Saint-Paul - Saint-Jean-Chrysostome- Saint-Basile

tout, il sanctionnait tout. La passion l'agitait trop violemment pour prêter l'oreille aux paroles du saint diacre. L'eût-il écouté, ce discours brusquement tronqué par la mort ne l'aurait point ému. Nous ne trouvons dans ses écrits aucune allusion à cet événement mémorable. Il ne se souvient que d'avoir persécuté le Christ. Tous les détails se confondent dans sa mémoire comme la vision obsédante d'un affreux cauchemar.



2015